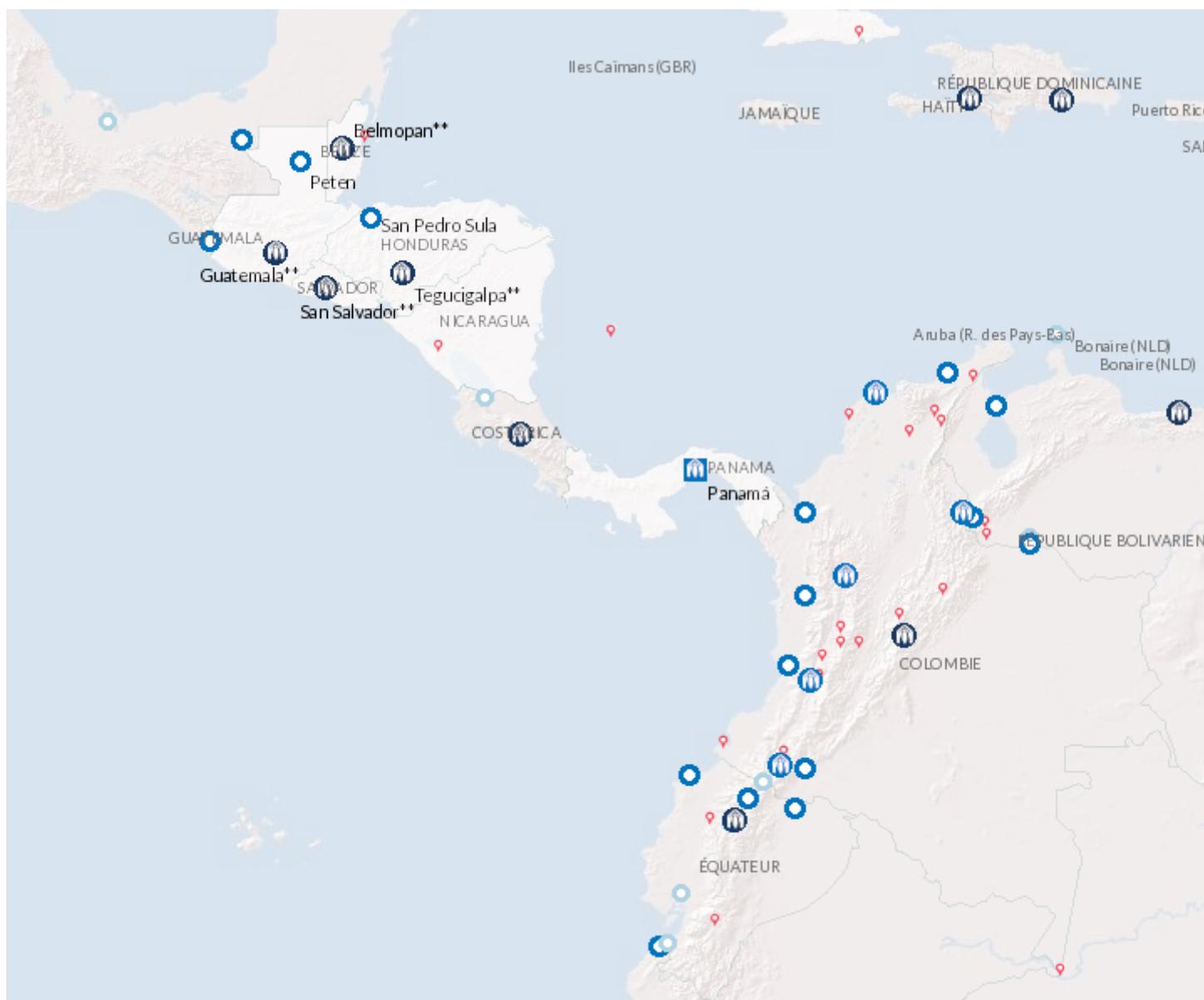


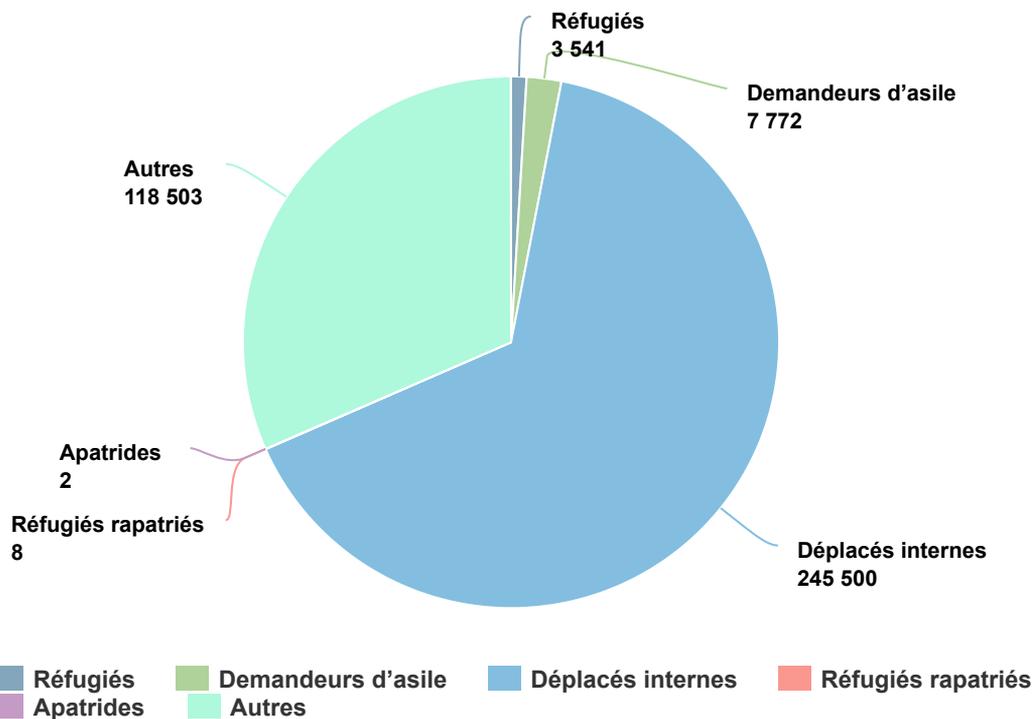
Opération: Panama – Bureau régional



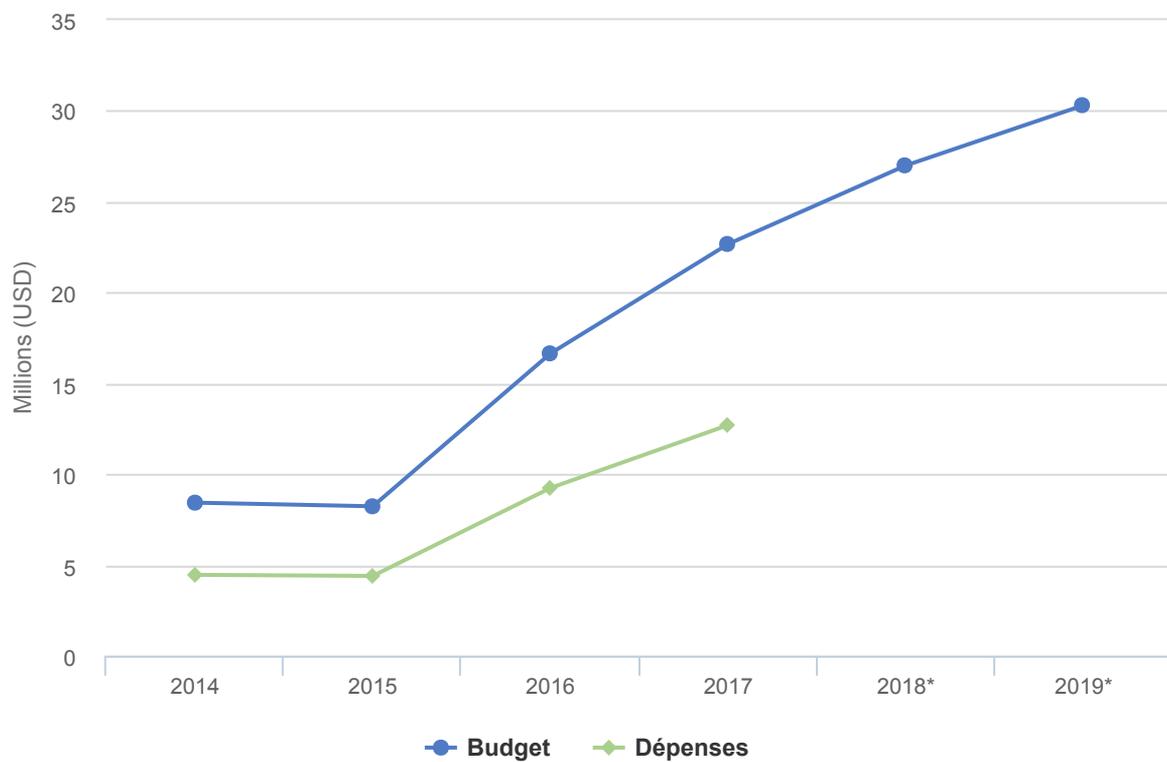
Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 59% EN 2017

| | |
|-------------|---------|
| 2017 | 375,326 |
| 2016 | 235,707 |
| 2015 | 214,190 |



Budgets et Dépenses - Panama – Bureau régional



Environnement opérationnel

Le bureau régional du HCR au Panama assure la coordination globale de la stratégie régionale de protection et de recherche de solutions pour la situation dans le Nord de l'Amérique centrale et appuie la mise en œuvre de la version régionale du Cadre d'action global pour les réfugiés (CRRF). Le HCR dispose à présent de bureaux nationaux pleinement opérationnels au Belize, en El Salvador, au Guatemala et au Honduras et maintient une petite présence Cuba pour des activités de protection. Le bureau régional du Panama supervise également les bureaux du Costa Rica et couvre aussi le Nicaragua où le HCR n'a pas de présence opérationnelle.

La tendance à la hausse des déplacements forcés en provenance et à l'intérieur d'El Salvador, du Guatemala et du Honduras se maintient, avec près de 310 000 réfugiés et demandeurs d'asile originaires de ces pays enregistrés à la fin du premier semestre 2018, ce qui représente une augmentation de 54 pour cent par rapport à la période correspondante de l'année dernière et une multiplication par dix depuis cinq ans.

Si les déplacements à l'intérieur et en provenance du nord de l'Amérique centrale ont des dimensions et des causes multiples, la violence et l'insécurité constituent toujours les principaux facteurs forçant les personnes à quitter leur foyer. Traditionnellement, les personnes originaires du Nord de l'Amérique centrale sollicitent une protection internationale au Canada et aux États-Unis d'Amérique. Cependant, ces dernières années, le HCR a vu le nombre de demandeurs d'asile originaires du Nord de l'Amérique centrale augmenter sensiblement au Belize, au Costa Rica, au Mexique et au Panama. Le Guatemala est également de plus en plus perçu par les personnes relevant de la compétence du HCR non plus seulement comme un pays de transit, mais comme un pays d'asile. Les crises récemment survenues au Venezuela (République bolivarienne du) et au Nicaragua ont soumis les régimes d'asile des pays d'accueil à des pressions supplémentaires.

En 2019, le HCR continuera à consolider ses réponses de protection dans la région, en renforçant les régimes d'asile, les conditions d'accueil et l'aide humanitaire immédiate par des aides en espèces. Dans le même temps, les initiatives d'appui aux moyens de subsistance seront multipliées dans les pays d'asile afin de soutenir l'intégration locale et d'encourager la coexistence pacifique avec les communautés d'accueil.

Les données sur les déplacements internes causés par la violence dans le Nord de l'Amérique centrale restent parcellaires, bien qu'El Salvador ait récemment publié une étude sur le sujet et que le Honduras ait entrepris de mettre à jour les profils établis lors de la campagne de 2014.

En 2019, le déploiement du CRRF se poursuivra dans la région, en vue de nouer de nouvelles alliances avec des acteurs régionaux de développement et le secteur privé. Les six États participants (le Belize, le Costa Rica, le Guatemala, le Honduras, le Mexique et le Panama) bénéficieront d'une aide pour honorer l'engagement qu'ils ont pris de consolider la collaboration régionale existante en renforçant le partage des responsabilités et en améliorant la protection des réfugiés, des demandeurs d'asile et des déplacés internes.

Principales priorités

En 2019, le HCR se concentrera sur :

- Mettre en place des régimes d'asile solides dans les pays de destinations.
- Renforcer les mécanismes permettant de répondre aux besoins de protection urgents des déplacés internes et des autres personnes touchées par la violence dans les pays d'origine.
- Identifier et protéger les personnes expulsées qui ont besoin de protection.
- Trouver des solutions durables pour les personnes relevant de la compétence du HCR, notamment l'intégration locale dans les pays de destination, la réinstallation au moyen du dispositif de transfert aux fins de

protection, ou la coopération avec les acteurs du développement pour s'attaquer aux causes profondes des déplacements et permettre ainsi le retour volontaire.

- Garantir un transit sûr sur les principales routes migratoires en créant des réseaux de protection et en offrant une aide humanitaire, ciblée en particulier sur les personnes les plus vulnérables (femmes, enfants, LGBTI).

Un manque de financement pour la réponse de protection régionale pourrait se traduire par une augmentation des déplacements, des risques accrus pour les personnes relevant de la compétence du HCR qui sont obligées de fuir et qui pourraient être contraintes d'emprunter des routes migratoires plus dangereuses, s'exposant ainsi à l'exploitation, à la violence sexuelle et de genre, à la traite et au recrutement forcé.

Chiffres clés :

- 9 000 personnes relevant de la compétence du HCR dans le Nord de l'Amérique centrale recevront une aide matérielle et psychosociale
 - 3 000 personnes relevant de la compétence du HCR au Belize bénéficieront d'un soutien psychosocial
 - 1 700 personnes relevant de la compétence du HCR au Panama recevront une aide juridique
 - 650 agents des services gouvernementaux et des organisations partenaires bénéficieront d'une formation sur la protection de l'enfance et les droits de l'enfant en El Salvador, au Guatemala et au Honduras
 - 80 personnes bénéficieront d'une aide pour quitter Cuba
 - 40 centres d'accueil/de transit seront maintenus ou améliorés en El Salvador, au Guatemala et au Honduras
-